



Douai, 19 Février 2018

## DBT augmente son financement avec Nice & Green et porte le montant total à 7 millions d'euros jusqu'au 31 Décembre 2018

DBT (code ISIN : FR0013066750 – code mnémorique : ALDBT), expert européen des solutions de recharge pour véhicule électrique, annonce la signature d'un avenant au contrat de prêt obligataire d'un montant de 3 millions d'euros conclu avec Nice & Green en date du 29 Mars 2017.

L'augmentation du montant de ce prêt obligataire a pour objet de financer les besoins opérationnels de DBT liés au développement de la charge ultra rapide, de communication smart grid et d'outils de maintenance pour la nouvelle génération de chargeurs 150 et 350kW.

Aux termes de ce nouvel avenant conclu avec Nice & Green, le montant total du financement obligataire est désormais porté à 7 millions d'euros jusqu'au 31 Décembre 2018. Ainsi, le nombre total d'obligations convertibles en actions émises ou à émettre est porté à 350, étant précisé qu'au-delà des modifications décrites ci-dessus, les principaux termes et conditions de ce financement obligataire demeurent inchangés.

Cet accord démontre l'excellence des relations installées entre Nice & Green et DBT pour la mise en place de ce financement.

Pour mémoire, DBT a d'ores et déjà perçu 3,7 millions d'euros au titre de ce financement.

A ce sujet, Hervé Borgoltz, PDG du groupe DBT déclare :

*« Je me réjouis de la confiance que nous témoigne la société Nice & Green en portant le montant total du financement à 7 millions d'euros et ce jusqu'au 31 Décembre 2018. Cela permet de donner à la fois de la visibilité et de la flexibilité à DBT pour l'année 2018. En effet, l'expérience acquise depuis 5 ans alliée à la confirmation du financement de nos produits est un gage majeur de notre pérennité et de la justesse de nos choix techniques.*

*L'annonce faite par tous les constructeurs de véhicules électriques de la mise sur le marché très prochainement de nouveaux modèles ayant une plus grande autonomie et des besoins de puissance plus importants a considérablement élargi le besoin de solutions de recharge ultra rapide.*

*Nous avons complètement renouvelé 2 gammes de produits. DBT propose désormais une architecture propriétaire sur nos bornes AC, mais surtout une nouvelle base technologique sur la recharge rapide DC. Nos choix technologiques nous permettent une évolutivité sans limite sur nos chargeurs rapides et nous pourrons recharger toutes les voitures annoncées dans les 7 prochaines années. »*



## À PROPOS DE DBT

Fondé en 1990, DBT est un groupe industriel spécialisé dans la maîtrise de l'énergie et de l'aménagement de l'espace urbain. A l'origine, fournisseur de transformateurs de courant électrique, le groupe propose au sein de sa filiale ingénierie des solutions de contrôle d'accès et de distribution d'énergie.

DBT-CEV est un acteur reconnu en termes d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques innovantes. L'entreprise a créé une large gamme de bornes de recharge normale (3 à 8h), accélérée (1 à 3h) et rapide/ultra-rapide (- 30 minutes). Une filiale consacrée à la formation des produits DBT existe depuis 2016.

Implanté à Brebières dans les Hauts-de-France, le groupe DBT comptait 77 salariés au 1<sup>er</sup> juillet 2017 et a généré 9M€ de chiffre d'affaires sur l'exercice 2016/2017.

Plus d'informations sur [www.dbt-bourse.com](http://www.dbt-bourse.com)

### Contact investisseurs :

Hervé Borgoltz - PDG  
Tél : 03 61 47 80 36  
[ir@dbt.fr](mailto:ir@dbt.fr)

### Contact media :

Alexandre Borgoltz / Marlène Maréchal  
Tel : 03 61 47 80 36  
[communication@dbt.fr](mailto:communication@dbt.fr)